

## PALESTINE : LE VOTE DE L'ESPOIR

Après la reconnaissance par l'UNESCO de l'Etat de Palestine en 2011, l'Assemblée générale de l'ONU a voté à la très large majorité de 72% des États l'admission de la Palestine comme Etat non-membre, le 29 novembre 2012.

C'est un vote historique et déterminant pour la construction d'un avenir de paix pour le peuple palestinien et le peuple israélien et l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient. Le Mouvement de la Paix salue la position du gouvernement français pour son vote en faveur de la reconnaissance de la Palestine. Les fortes mobilisations des dernières semaines ont porté leurs fruits. Des milliers de citoyens, des associations, syndicats, partis politiques, élus locaux et des parlementaires ont en effet tout mis en œuvre pour sensibiliser la diplomatie française à voter « OUI » lors de l'Assemblée générale.

Le constat est clair, la solution militaire n'a rien résolu depuis plus de 65 ans que dure le conflit. C'est par la justice, le droit et le respect des engagements internationaux que la paix pourra se construire durablement. Cette décision marque une avancée non négligeable vers une issue politique et constitue la première étape vers la reconnaissance de la Palestine en tant qu'Etat de droit.

La Palestine passe désormais du statut d'« entité observatrice » au statut d'« Etat non-membre ». Elle pourra ainsi faire entendre sa voix pour faire valoir ses droits. A ce jour, 132 Etats ont reconnu l'Etat de Palestine sur les 193 Etats membres que comptent les Nations Unies. Le Mouvement de la Paix exhorte le gouvernement français, à l'instar des 132 Etats précédents, à reconnaître l'Etat Palestinien bilatéralement.

Tous les efforts doivent maintenant aller vers la mise en œuvre du droit international pour un Etat souverain et viable de Palestine à côté d'Israël sur les frontières de 1967 avec Jérusalem comme capitale. Cela suppose l'arrêt immédiat de la colonisation et la fin du blocus de Gaza. Cela passe également par des aides conséquentes à la Palestine pour aider l'autorité palestinienne à faire face aux nombreux problèmes économiques et sociaux auxquels est confronté le peuple palestinien.

*Saint-Ouen, le 30 novembre 2012*

Mouvement de la Paix  
Comité Paris 12/13/14



## SOIREE HOMMAGE A LA PALESTINE

*jeudi 31 janvier 2013 à 18h*

**Ecole rue Fagon (75013)**  
**(à 100 m. de la Mairie du XIII<sup>e</sup>)**

**Le 29 novembre 2012, l'Assemblée générale de l'ONU votait  
l'admission de la Palestine comme Etat non-membre**

***"De retour de l'ONU,  
quelles avancées pour la Palestine ?"***

Sous la présidence de **Florence Castandet**,  
*présidente du Comité de paix*,  
interviendront :

**M. Hael el Fahoum**, *Ambassadeur*,  
*chef de la Mission de Palestine en France*,

**Mme Emmanuelle Becker**,  
*conseillère de Paris*,  
de retour d'un séjour en Cisjordanie  
lors des bombardements à Gaza

